

Société Générale SFH

SG SFH

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale SFH **SG SFH**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SG SFH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

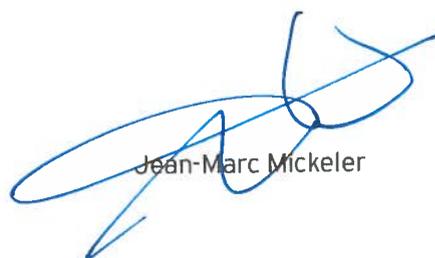
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de votre société.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc Mickeler

ERNST & YOUNG et Autres



Micha Missakian

Société Générale SFH

17 COURS VALMY

92800 PUTEAUX

Etats Financiers au 31 décembre 2015

SOMMAIRE

BILAN	1
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Informations sur Bilan et Compte de résultat	13
Opérations interbancaires et assimilées	14
Créances sur les établissements de crédit	15
Autres actifs et comptes de régularisation	16
Dettes envers les établissements de crédit	17
Autres passifs et comptes de régularisation	18
Dettes représentées par un titre	19
Evolution des capitaux propres	20
Variation des capitaux propres	21
Produits et charges d'intérêts	22
Charges générales d'exploitation	23
Impôts sur les bénéfices	24
Situation fiscale différée	25
Engagements sur instruments financiers à terme	26
Opérations non inscrites au bilan	27
Engagements financiers et autres informations	28
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	29
Identité de la société consolidante	30
Intégration fiscale	31
Informations concernant les entreprises liées	32
Honoraires des commissaires aux comptes	33
Tableau des flux de trésorerie	34

BILAN

ACTIF

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	24 713	2 889
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	24 424 813 415	19 127 919 381
A vue	2 226 966 417	8 881 710
A terme	22 197 846 998	19 119 037 671
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Locations simple	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Autres actifs (note 4)	336 041	-
Comptes de régularisation (note 4)	521 451 688	200 718 044
Total	24 946 625 857	19 328 640 314

PASSIF

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)	1 733 883 659	109 534 782
A vue	-	-
A terme	1 733 883 659	109 534 782
Opérations avec la clientèle	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Autres dettes	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Dettes représentées par un titre (note 6)	22 177 179 608	18 668 819 874
Bons de caisse	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	22 177 179 608	18 668 819 874
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs (note 7)	154 789 343	12 561 884
Comptes de régularisation (note 7)	398 956 424	61 882 355
Provisions	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-
Capitaux propres (note 8)	481 816 824	475 841 419
Capital	375 000 000	375 000 000
Primes d'émission	-	-
Réserves	5 042 071	4 022 822
Ecart de réévaluation	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Report à nouveau	95 799 348	76 433 611
Résultat de l'exercice	5 975 405	20 384 987
Total	24 946 625 857	19 328 640 314

Résultat de l'exercice en centimes : 5 975 405,42
Total du bilan en centimes : 24 946 625 857,18

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

HORS BILAN

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	-	-
Engagements de financement	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
Titres à livrer	-	-
Autres engagements donnés	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-
Engagements de financement	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
Titres à recevoir	-	-
Autres engagements reçus	-	-
AUTRES ENGAGEMENTS	31/12/2015	31/12/2014
Opérations en devises		
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	-	-
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	-	-
Engagements sur instruments financiers à terme	-	51 152 875 136
Autres engagements (note 12)		
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	25 080 512 428	23 045 165 722
Engagements douteux	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
+ Intérêts et produits assimilés (note 9)	867 138 040	2 075 859 512
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les éts de crédit	385 252 888	278 508 712
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(936 107)	(4 689 501)
+ Autres intérêts et produits assimilés	482 821 259	1 802 040 301
- Intérêts et charges assimilées (note 9)	(826 862 162)	(2 036 361 790)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les éts de crédit	(201 068 412)	(218 140)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(293 375 070)	(352 210 999)
- Autres intérêts et charges assimilées	(332 418 679)	(1 683 932 651)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges)	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-
- Opérations de change	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-
- Plus ou moins value	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	93	35
- Opérations faites en commun	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	93	35
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	76 832	(12 422)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	76 832	(12 422)
PRODUIT NET BANCAIRE	40 352 804	39 485 335
- Charges générales d'exploitation (note 10)	(8 914 509)	(6 579 047)
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(8 914 509)	(6 579 047)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	31 438 295	32 906 289
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	31 438 295	32 906 289
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
- Immobilisations financières	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	31 438 295	32 906 289
+ / - Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 11)	(25 462 890)	(12 521 302)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 975 405	20 384 987

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire .

Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH ;

- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire , sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout

- impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

* TITRES DE PLACEMENT

• Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées. En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité.

Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

• Obligations et autres titres à revenu fixe

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de

défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

IMPOTS DIFFERES

La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

PROVISIONS

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire .

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVICES

Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire . Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine

propriété à titre de garantie, les créances reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-bilan dans un compte de garantie reçue.

FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

CHARGE FISCALE

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3% ainsi qu'à une Contribution Exceptionnelle de 10.7 % de l'IS lorsque leur chiffre d'affaires est supérieur à 250 MEUR. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours du premier trimestre de l'année 2015, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 27 février 2015 :

- Remboursement anticipé total de la série n° 19 d'OFH de maturité 10 août 2020, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 500 millions d'euros,
- Emission de la série n° 33 d'OFH de maturité 27 février 2020, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
- Remboursement anticipé total de la série n° 17 d'OFH de maturité 27 mai 2015, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 1 000 millions d'euros,
- Rmission de la série n° 34 d'OFH de maturité 27 février 2029, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE.

Aussi Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes de restructuration pour la date valeur du 6 mai 2015 :

- Remboursement anticipé total de 7 souches d'OFH retained pour un montant de 7 810 millions d' euros et un remboursement partiel de 500 MEUR,
- L'émission de 12 nouvelles souches d'OFH retained à taux fixes pour un montant de 8 310 millions d' euros ,
- L'émission de 12 nouveaux prêts collatéralisés à taux fixes pour un montant de 8 310 millions d' euros,
- Modification de taux variables à taux fixes pour les prêts collatéralisés associés aux émissions d'OFH publiques (sauf pour les Placements Privés pour un montant de 190 MEUR et le prêt n°6 pour un montant de 1 000 millions d' euros),
- Résiliation des swaps de passifs(micro-couverture) pour un montant de 9 000 millions d' euros
- Résiliation de l'Asset swap et de son miroir (macro-couverture)pour un montant de 42 652 875 136 EUR,

- La résiliation des swaps de taux conclus entre SG SFH et SG et la constatation de soultes dues par SG à SG SFH pour un montant global de 523 808KEUR,
- L'amendement des prêts à taux variables existants entre SG et SG SFH pour les passer à taux fixe historique (taux fixe du swap), en réutilisant la soulte perçue au titre des swaps et la constatation de soultes dues par SG SFH à SG pour un montant global de 523 808KEUR,
- SG SFH a enregistré en produit 523 808KEUR millions d'euros de soultes au titre de la résiliation des swaps et le même montant en charges au titre de l'amendement des prêts,
- En comptabilité sociale, les soultes feront l'objet d'un étalement symétrique et aucun résultat comptable ne sera donc dégagé au titre de cette restructuration,
- Le calcul et comptabilisation de l'impôt diffère actif il a comme objectif l'annulation de l'impact de la différence temporelle créée par le traitement fiscal soulte swap vs. soulte prêts. Cet impôt différé actif a comme base l'étalement de la soulte swap qui au 30/06/2015 est de 427 905 326.10 EUR, donc, IDA = - 147 327 803.78 EUR ($427\,905\,326.10 * 34.43\%$).

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH en date valeur 15.07.2015 :

- Dans le cadre du refinancement d'un portefeuille de prêts personnels immobiliers originé par Crédit du Nord par le biais d'émissions d'OFH, en date du 15 juillet 2015 :
 - Prêt collatéralisé n° 36, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, maturité 17 juillet 2018 à taux fixe 0,375 %,
 - Emission retained de la série 47 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0,175 %,
 - Prêt collatéralisé n° 37, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, maturité 17 juillet 2030 à taux fixe 2,05 %,
 - Emission retained de la série 48 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 1,85 %.

Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 21.09.2015 :

- Prêt collatéralisé PEC7793277, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, maturité 21.09.2022 et à taux fixe 0,50 %,
- Emission retained de la série 49 d'OFH, pour un montant nominal de 500 millions d'euros, maturité 21.09.2022 et à taux fixe 0,50 %,
- Remboursement partiel de la souche retained n° 20 (ISIN : FR0011291335) pour un montant de 500 millions d'euros

Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 27.11.2015 :

- Prêt collatéralisé PEC7946494, pour un montant nominal total de 1GEUR, maturité 27.11.2023 et à taux fixe 0,75 %,
- Emission retained de la série 50 d'OFH, pour un montant nominal de 1GEUR, maturité 27.11.2023 et à taux fixe 0,75 %

Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 31.12.2015 :

- Le calcul et comptabilisation de l'impôt diffère actif il a comme objectif l'annulation de l'impact de la différence temporelle créée par le traitement fiscal soulte swap vs. soulte prêts. Cet impôt différé actif a comme base l'étalement de la soulte swap qui au 31/12/2015 est de 370 248 600.15 EUR, donc IDA = - 127 476 593.03 EUR ($370\,248\,600.15 * 34.43\%$).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes :

- remboursement anticipé partiel du prêt collatéralisé n° 39 en date du 20 janvier 2016, pour un montant nominal de 750 millions d'euros,
- mise en place du tirage de prêt collatéralisé n° 40 de maturité 20 janvier 2023, pour un montant

nominal total de 750 millions d'euros à taux fixe de 0,70 %,

- remboursement anticipé partiel de la série n° 50 d'OFH en date du 20 janvier 2016, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 750 millions d'euros,
- émission de la série n° 51 d'OFH de maturité 20 janvier 2023, pour un montant nominal total de 750 millions d'euros à taux fixe de 0,50 %, et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

Note 2

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Caisses		
Banques centrales	24 713	2 889
Comptes courants postaux		
Total	24 713	2 889

Note 3

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Comptes et prêts	24 424 813 415	19 127 919 381
A vue :	2 226 966 417	8 881 710
Comptes ordinaires	2 226 966 417	8 881 710
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme :	22 197 846 998	19 119 037 671
Prêts et comptes à terme	22 197 846 998	19 119 037 671
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Créances douteuses		
Total brut	24 424 813 415	19 127 919 381
Dépréciations		
Total net	24 424 813 415	19 127 919 381
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	24 424 813 415	19 127 919 381

Note 5

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Dettes à vue :	-	-
Dépôts et comptes ordinaires		
Comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension au jour le jour		
Dettes à terme :	1 733 883 659	109 517 290
Emprunts et comptes à terme	1 733 883 659	109 517 290
Valeurs données en pension à terme		
Dettes rattachées	-	17 492
Titres donnés en pension		
Total	1 733 883 659	109 534 782

Note 6

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
Emprunts obligataires	22 000 000 000	18 500 000 000
Autres dettes représentées par un titre		
Sous-total	22 000 000 000	18 500 000 000
Dettes rattachées	177 179 608	168 819 874
Total	22 177 179 608	18 668 819 874

Note 8

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2015
Origine :	96 818 598
Report à nouveau antérieur	76 433 611
Résultat de la période	20 384 987
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	96 818 598
Réserve légale	1 019 249
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	95 799 349

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 18 mai 2015.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En EUR)	Montant
Réserve légale	5 042 071
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	5 042 071

4 - PROJET D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En EUR)	Montant
Résultat disponible	101 774 753
Report à nouveau antérieur	95 799 348
Résultat de la période	5 975 405
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1) :	101 774 753
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	101 774 753

Note 8 (suite)

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En EUR)</i>	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Capital	375 000 000			375 000 000
Primes d'émission	-			-
Réserves	4 022 822	1 019 249		5 042 071
Ecart de réévaluation	-			-
Provisions règlementées	-			-
Subvention d'investissement	-			-
Report à nouveau	76 433 611	19 365 737		95 799 348
Résultat de l'exercice	20 384 986	5 975 405	20 384 986	5 975 405
Distribution				-
Total	475 841 419	26 360 391	20 384 986	481 816 824

Note 9

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En EUR)</i>	Charges	produits	Net 2015	Net 2014
Sur opérations avec les établissements de crédit :	201 068 412	385 252 888	184 184 476	278 290 572
Op. avec banques centrales, comptes courants postaux et étés de crédit	201 068 412	385 252 888		278 290 572
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
Sur opérations avec la clientèle :	-	-	-	-
Créances commerciales			-	
Autres concours à la clientèle			-	
Comptes ordinaires débiteurs			-	
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	293 375 070	(936 107)	(294 311 177)	(356 900 500)
Sur dettes subordonnées			-	
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	332 418 679	482 821 259	150 402 580	118 107 650
Total	826 862 161	867 138 040	40 275 879	39 497 722

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En EUR)</i>	2015	2014
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme		
Part dans les entreprises liées		
Autres		
Total	-	-

Note 10

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(En EUR)</i>	2015	2014
Frais de personnel	-	-
Salaires et traitements		
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		
Autres		
Autres frais administratifs	(8 914 509)	(6 579 047)
Impôts et taxes	(2 310 243)	(1 245 412)
Services extérieurs	(6 604 266)	(5 333 635)
Autres		
Total	(8 914 509)	(6 579 047)

Note 11

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	2015	2014
Charge fiscale courante	152 944 359	12 441 576
Charge fiscale différée	(127 481 469)	79 726
Total	25 462 890	12 521 302

De completat

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	Incidence impôt sur les sociétés					
	Résultat avant impôts	Retraitements	Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit	Impôt net imputé	Résultat après impôt
Ventilation résultats						
1 - Taxé au taux normal	31 438 295	371 046 858	152 944 359	-	152 944 359	(121 506 064)
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	31 438 295	371 046 858	152 944 359	-	152 944 359	(121 506 064)
3 - Taxé au taux normal	-		-	-	-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-		-	-	-	-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-	-	-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	31 438 295	371 046 858	152 944 359	-	152 944 359	(121 506 064)
5 - Taxé au taux normal	-		-	-	-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-		-	-	-	-
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	-	-	-	-	-	-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	31 438 295	371 046 858	152 944 359	-	152 944 359	(121 506 064)
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-	-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENT	-	-	-	-	-	-
IMPOT COURANT	31 438 295	371 046 858	152 944 359	-	152 944 359	
IMPOT DIFFERE	-	(127 481 469)	127 481 469	-	127 481 469	(127 481 469)
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS	-	-	-	-	-	-
IS AJUSTEMENT N-1	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET	31 438 295	243 565 389	25 462 890	-	25 462 890	5 975 405

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

Note 13

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total	
				31/12/2015	31/12/2014
Opérations fermes	-	-		-	51 152 875 136
Opérations sur marchés organisés et assimilés :	-	-		-	-
contrats à terme de taux d'intérêt					
contrats à terme de change					
autres contrats à terme					
Opérations sur marchés de gré à gré	-	-		-	51 152 875 136
swaps de taux d'intérêt				-	51 152 875 136
swaps financiers de devises					
FRA					
autres					
Opérations conditionnelles	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt					
option de change					
option sur actions et indices					
autres options					
Total	-	-	-	-	51 152 875 136

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
			-	-
				-
				-
Total	-	-	-	-

Note 12

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux informations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En EUR)</i>	Nature	31/12/2015
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		-
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-

1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En EUR)</i>	Nature	31/12/2015
Titres à livrer		-
Titres à recevoir		-

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

-

1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

<i>(En EUR)</i>	Nature	31/12/2015
PPI en garantie et Nantissement de titres par SG		25 080 512 428

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

Note 14

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

Durée restant à courir au 31 décembre 2015

<i>(En EUR)</i>	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	2 354 989 949	1 669 823 467	6 000 000 000	14 400 000 000	24 424 813 415
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	133 883 659	1 600 000 000			1 733 883 659
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	122 002 354	1 655 177 254	6 000 000 000	14 400 000 000	22 177 179 608

Note 15

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Note 16

INTEGRATION FISCALE

La Société SG SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2008

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Bénéfice à court terme de 402 485 154 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 152 944 359 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Note 17

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En EUR)</i>	31/12/2015	Part entreprises liées
Postes de l'actif	24 946 601 144	24 797 977 129
Créances sur les établissements de crédit	24 424 813 415	24 424 813 415
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	521 787 729	373 163 714
Postes du passif	22 730 925 374	12 510 955 161
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	22 177 179 608	12 334 711 821
Autres passifs et comptes de régularisation	553 745 766	176 243 340
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements		
Engagements douteux		
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	867 138 040	626 936 039
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilés	(826 862 162)	(612 757 507)
Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaire	76 832	9 291
Autres frais administratifs	(8 914 509)	(5 162 000)

Note 18

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 2015, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	17 200.00 €	HT
ERNST & YOUNG	:	17 200.00 €	HT

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/2015	31/12/2014
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	5 975	20 385
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	-	-
Dotations nettes aux provisions/crédit	-	-
Gains nets sur la cession d'immobilisations	-	-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	1 632	(1 084)
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	(2 677 125)	527 741
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres actifs	(500 345)	5 069
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	1 738 511	(101 698)
Emissions nettes d'emprunts	-	-
Flux sur autres passifs	141 099	(12 080)
Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation	(1 290 253)	438 334
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Flux liés à la cession de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements pour l'acquisition de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement	-	-
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	-	-
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	-	-
Dividendes versés	-	-
Emissions nettes de dettes subordonnées	-	-
Autres	3 508 360	(476 874)
Trésorerie nette due aux activités de financement	3 508 360	(476 874)
TOTAL ACTIVITES	2 218 107	(38 541)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		
Trésorerie à l'ouverture	8 885	47 425
Trésorerie à la clôture	2 226 991	8 885
Net	2 218 107	(38 541)
Caisse et banques centrales	25	3
Opérations à vue avec les établissements de crédit	2 226 966	8 882
TOTAL	2 226 991	8 885

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 2014-07 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française